

# Portrait social

Caf de l'Essonne

Octobre 2024



53 %

HABITANTS  
COUVERTS

251 800

FOYERS  
ALLOCATAIRES

En Essonne, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, plus de 692 500 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 53 % de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 38 % à 60 % selon les intercommunalités.

Le département se caractérise par un public plutôt familial avec 42 % de couples avec enfants (37 % en Île-de-France et 34 % en France métropolitaine) et 18 % de familles monoparentales (16 % au niveau régional et 15 % au niveau national). Par ailleurs, plus de 15 100 foyers étudiants bénéficient d'une aide, soit 6 % de l'ensemble des allocataires (respectivement 7 % et 6 %).

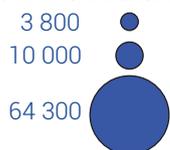
Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. Parmi les allocataires dont les ressources sont connues, 21 % ont au moins la moitié de leurs ressources financières composée de prestations légales, dont 27 200 en dépendent en totalité (soit 12 % de la population allocataire, contre 15 % en Île-de-France et 14 % en France métropolitaine).

78 500 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus (revenu inférieur à 1 253 euros par unité de consommation et par mois en 2023), soit 31 % des allocataires du département (33 % en Île-de-France et en France métropolitaine). Dans ces foyers précaires vivent plus de 101 400 enfants de moins de 21 ans.

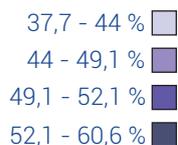
## Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf

Données par Etablissement public de coopération intercommunale (Epci)\*

### Nombre d'allocataires



### Part des habitants couverts par la Caf

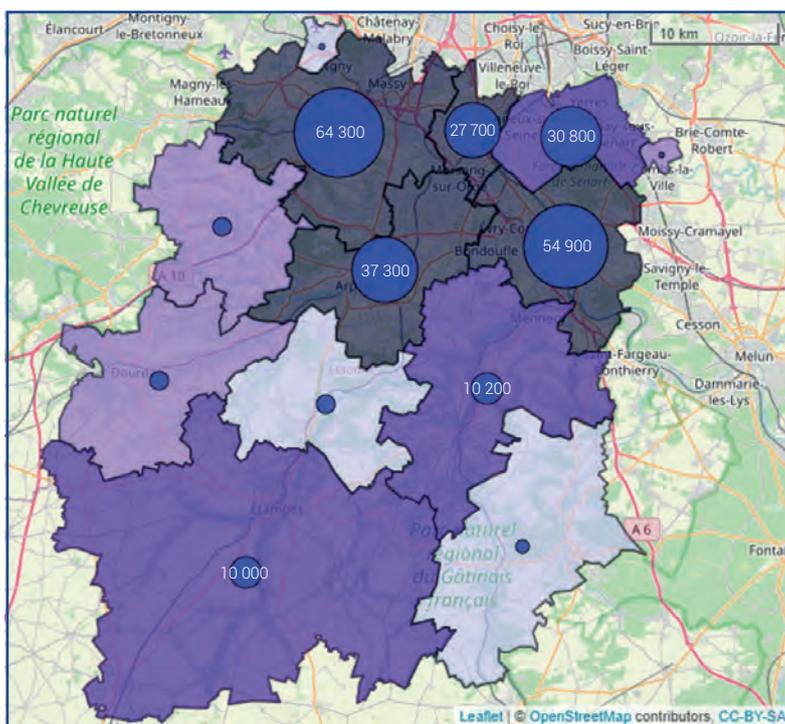


Les données arrêtées au 30/06/2023 ne tiennent pas compte des allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire

Source : Caf de l'Essonne (fichier définitif allocataire au 30/06/2023), Insee (RP 2021)

© IGN © Geofla 2.0.2021

\* Il s'agit des communautés de communes et d'agglomération.



POUR ALLER PLUS LOIN

[https://data.caf.fr/explore/dataset/s\\_ben\\_com\\_f/table/](https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/)

Portrait social

Caf de l'Essonne



Petite enfance



Enfance et parentalité



Logement et cadre de vie



Solidarité et insertion



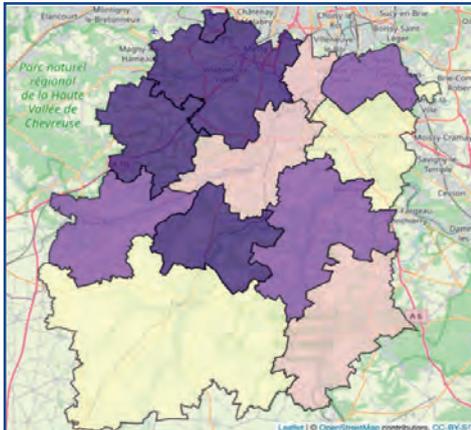
Zoom Mode d'accueil



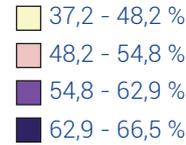
# Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

## Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2022



Données par Epci

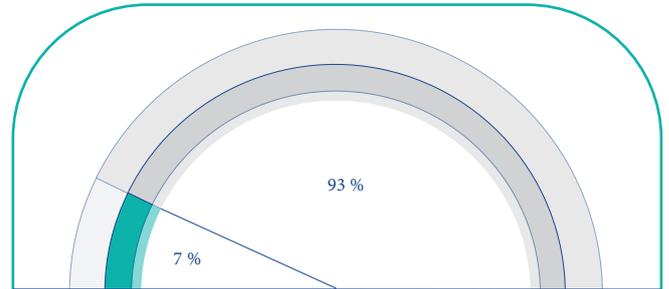


Sources :  
Éducation nationale (Depp), Insee (RP), Cnaf, Acoass, Drees, Msa 2022 © IGN © Geofla COG 2024

La Caf de l'Essonne soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants par le biais de financements en direction des équipements et des prestations individuelles versées aux familles. L'objectif est d'apporter une réponse à près de 53 500 enfants de moins de 3 ans qui ont besoin d'un mode d'accueil.

En 2022, avec **28 500 places disponibles**, la capacité d'accueil de l'Essonne s'élève à **53 places pour 100 enfants de moins de 3 ans**. L'offre des assistants maternels représente plus de la moitié des places, suivie par celles des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje).

## Enfants couverts par la prestation PreParE



PreParE\* Sans PreParE

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant : **3 600 enfants ont des parents qui la perçoivent**, soit 7 % de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans (tout comme en Île-de-France et en France métropolitaine).

\*PreParE : Prestation partagée d'éducation de l'enfant

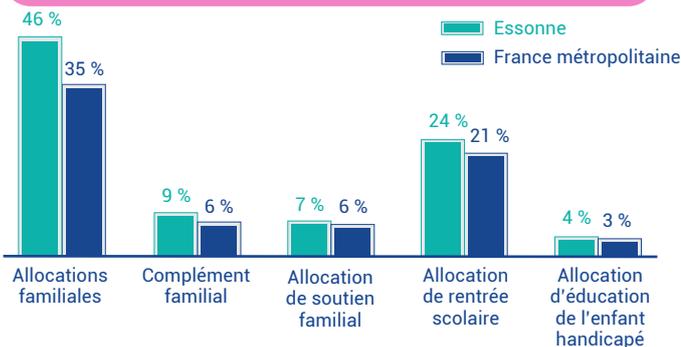
Source : Caf de l'Essonne (fichier définitif allocataire au 30/06/2023)



# Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants

## Répartition des allocataires par prestations

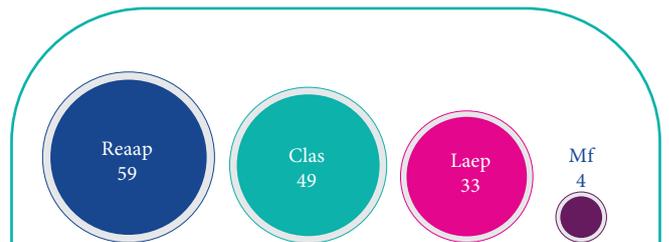


Source : Caf de l'Essonne (fichier définitif allocataire au 30/06/2023)

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- **46 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, (versées à partir du deuxième enfant) et **9 % obtiennent en plus le complément familial**,
- **24 % reçoivent l'allocation de rentrée scolaire** visant à assumer les coûts liés à la scolarité des enfants,
- **7 % perçoivent l'allocation de soutien familial** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- **4 % perçoivent l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé** pour les soutenir dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant porteur de handicap.

## Les structures financées en 2023



La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

- **Réaap** : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
- **Laep** : Lieu d'accueil enfants-parents
- **Clas** : Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- **Mf** : Association de médiation familiale

Source : Caf de l'Essonne (données équipements 2023)

POUR ALLER PLUS LOIN

[https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv\\_pe\\_epci/table/?disjunctive.annee](https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_epci/table/?disjunctive.annee)

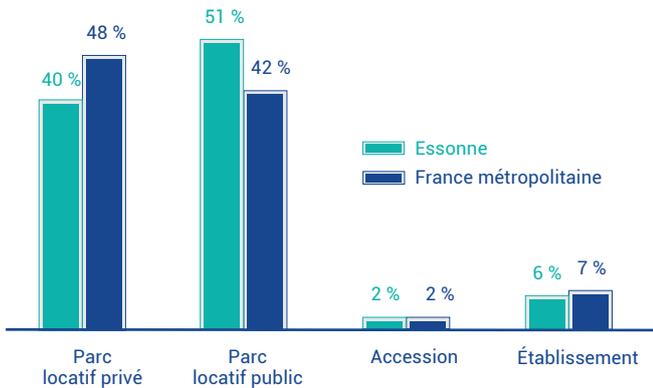




# Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement

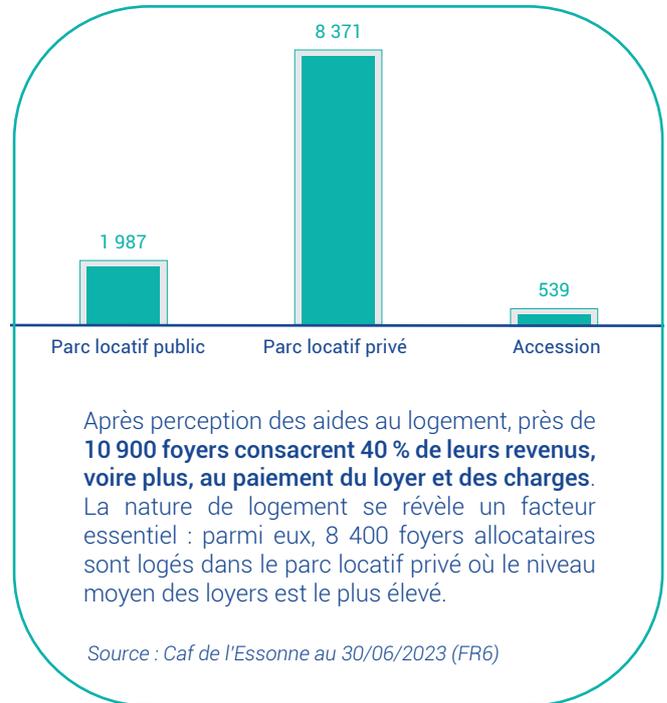
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Au mois de décembre 2023, près de **90 800 foyers essonnien**s reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de plus de **213 800 personnes**, soit **16 % de la population totale du département**. L'Essonne se caractérise par une forte proportion d'aides au logement dans le parc locatif public (51 % des bénéficiaires en Essonne, contre 48 % en Île-de-France et 42 % en France métropolitaine).

Source : Caf de l'Essonne (fichier définitif allocataire au 30/06/2023)

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Après perception des aides au logement, près de **10 900 foyers consacrent 40 % de leurs revenus, voire plus, au paiement du loyer et des charges**. La nature de logement se révèle un facteur essentiel : parmi eux, 8 400 foyers allocataires sont logés dans le parc locatif privé où le niveau moyen des loyers est le plus élevé.

Source : Caf de l'Essonne au 30/06/2023 (FR6)



# Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante. Cette mission se traduit par :

- le versement du **revenu de solidarité active (Rsa)** à **29 900 foyers** sur le territoire essonnien,
- **75 600 allocataires essonnien**s bénéficiaires de la **prime d'activité (Ppa)**, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs
- **16 000 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont **bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)**. 61 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'autres revenus (61 % au niveau régional et 59 % au niveau national).

modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi. Également incitative à la reprise d'une activité, la **prime d'activité est cumulée au Rsa pour 5 900 foyers allocataires** en 2023,

Profil des bénéficiaires du Revenu de solidarité Active

**29 900**  
BÉNÉFICIAIRES  
DU RSA

**22 %**  
DES BÉNÉFICIAIRES  
ONT MOINS DE 30 ANS

**54 %**  
SONT DES PERSONNES  
ISOLÉES

**14 %**  
SONT DES FAMILLES  
BÉNÉFICIAIRES DE LA  
MAJORATION ISOLEMENT\*

\* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissances d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN

[https://data.caf.fr/explore/dataset/al\\_s\\_type\\_parcom\\_f/](https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parcom_f/)





## Les caractéristiques des enfants de moins de 3 ans en fonction du mode d'accueil

En Essonne, 53 500 enfants ont moins de 3 ans. Leur nombre tend à baisser (- 5,7 % au cours des quatre dernières années). Cette diminution est plus forte qu'au niveau national (- 5,0 % en France métropolitaine).

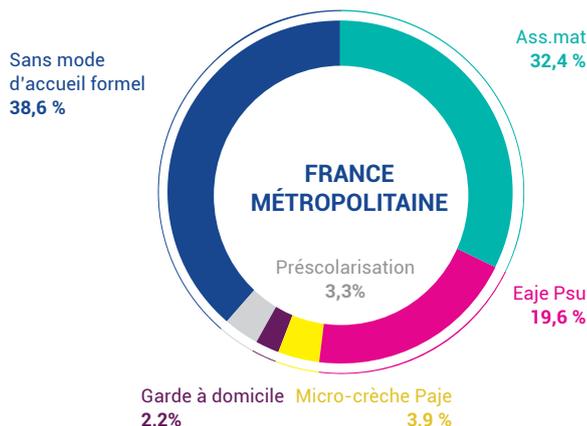
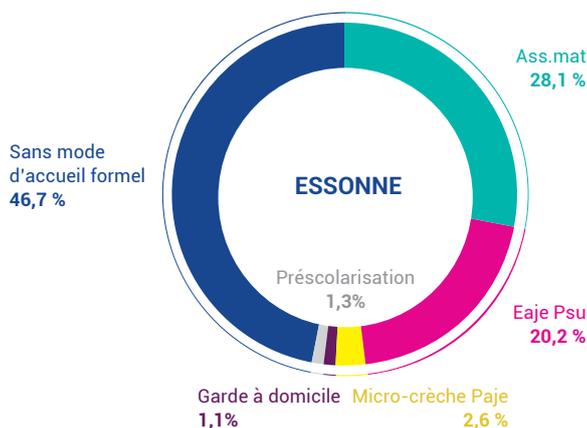
Parmi ces jeunes enfants, 48 700 vivent au sein des familles allocataires en 2023. 19 % appartiennent à une famille monoparentale dans le département alors qu'ils sont 17 % en France métropolitaine. Par ailleurs, 30 % vivent sous le seuil de bas revenus (contre 29 %). Enfin, 0,4 % bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (tout comme au niveau national).

Au cours des quatre dernières années, la part des enfants en famille monoparentale et celle des enfants vivant sous le seuil de bas revenus ont augmenté de 3 points chacune, alors qu'ils représentaient respectivement 16 % et 27 % des 0-2 ans au sein des familles allocataires en 2019.

### OFFRE

Les différentes solutions d'accueil permettent de couvrir 53 % des enfants de moins de 3 ans en Essonne. Ce taux est inférieur au taux national (61 %).

Les assistants maternels contribuent à hauteur de 28 % : c'est le taux le plus important comparé aux autres modes d'accueil mais il est inférieur à celui de la France métropolitaine (32 %). En seconde position, les places en Eaje Psu permettent d'accueillir 20 % des jeunes enfants (comparable au taux national). Enfin, les micro-crèches Paje, la garde à domicile et la préscolarisation constituent les autres composantes de l'offre d'accueil et bénéficient à 5 % des moins de 3 ans (contre 9 %).

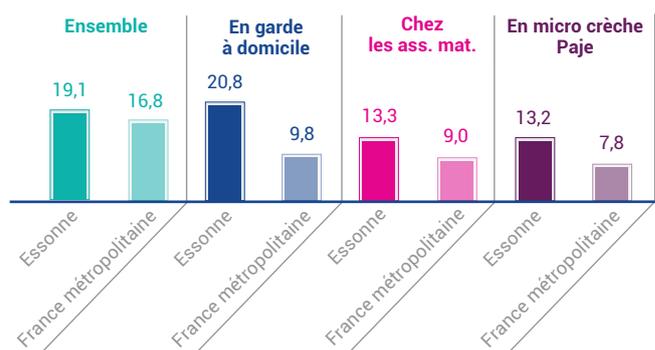


### USAGE

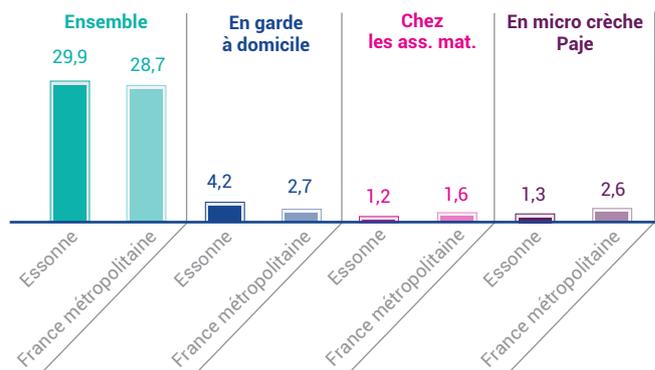
Le profil des enfants de moins de 3 ans diffère selon le mode d'accueil utilisé. Ainsi, les enfants de familles monoparentales sont surreprésentés parmi ceux gardés à domicile (21 %). *A contrario*, les enfants vivant sous le seuil de bas revenus sont sous-représentés dans les modes d'accueil formels ; toutefois, parmi les enfants inscrits en Eaje Psu, 27 % appartiennent à une famille pauvre, leur participation familiale horaire étant inférieure à 1 euro. Enfin, les enfants ouvrant droit à l'Aeeh sont proportionnellement plus nombreux au sein des Eaje Psu (1 %).

Ces deux derniers constats s'expliquent notamment par les aides financières que versent la Caf aux gestionnaires, à savoir les bonus « mixité sociale » et « inclusion handicap » qui permettent de tenir compte des caractéristiques de ces publics, tout en étant assortis de contrôles sur l'usage des fonds versés.

### PART DES ENFANTS DE 0-2 ANS DE FAMILLE MONOPARENTALE SELON LE MODE D'ACCUEIL



### PART DES ENFANTS DE 0-2 ANS À BAS REVENU SELON LE MODE D'ACCUEIL



**Champ** : ensemble des enfants de moins de 3 ans au sein des familles allocataires ; enfants de moins de 3 ans inscrits en Eaje Psu au cours de l'année ; enfants bénéficiaires de la Paje Cmg Assistant maternel ; enfants bénéficiaires de la Paje Cmg Garde à domicile ; enfants bénéficiaires de la Paje Cmg Structure

**Note de lecture** : en Essonne, parmi l'ensemble des enfants de moins de 3 ans, 19,1 % appartiennent à une famille monoparentale tandis qu'ils sont 13,3 % parmi les enfants accueillis chez les assistants maternels

**Nota bene** : la part des enfants inscrits en Eaje Psu vivant au sein d'une famille monoparentale ou d'une famille à bas revenus n'est pas connue.

**Source** : Source : Caf de l'Essonne (fichier définitif allocataire au 30/06/2023 et données équipements 2023)